

Objet: COFFRET FORAIN PLACE DE L EGLISE - 2023\_011

**Séance du vendredi 24 février 2023**

**Membres en exercice : 14**

**Présents : 13**

**Votants: 13**

**Pour : 13**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Date de la convocation: 17 février 2023

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD*

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT

**Représentés:**

17/02/2023

**Absents:** Jean Christophe GUY

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total de l'opération s'élève à 5832 euros HT.

Ces travaux ne seront entrepris qu'après acception par la commune du versement égal à 65 % du montant HT de l'opération soit :

- 1<sup>er</sup> versement du solde au décompte définitif.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide :

- De donner son accord des dispositions techniques et financières du projet,

- D'autoriser Monsieur le Maire à verser le fonds de concours.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 3/03/2023  
et publication ou notification du 3/03/2023

Le Maire,  
A. DUJOLS



La secrétaire de séance,  
S. Gaillard